

CENTRE DE REHABILITATION COGNITIVE ET SOCIALE

PAVILLON CHEVRIER, HOPITAL ALBERT CHENEVIER

40 RUE DE MESLY, 94000 CRETEIL

TEL : 01.49.81.34.60 – FAX : 01.49.81.34.61

SITE INTERNET : psymondor.aphp.fr puis cliquez sur "UF centre de réhabilitation"

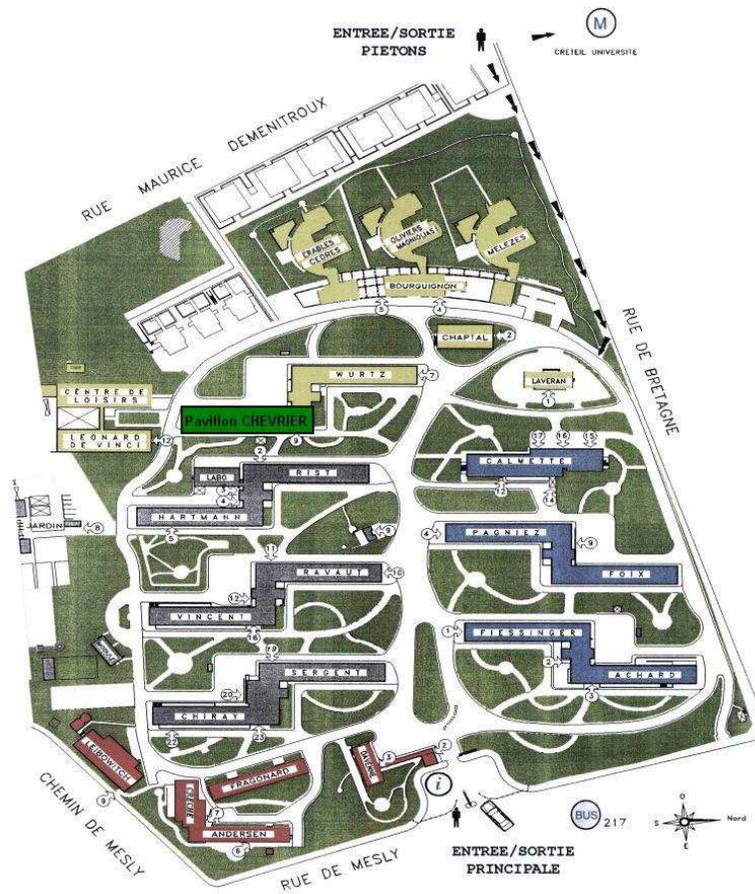
ACCES

Transports en commun :

- RER A, Station Créteil St Maur puis TVM, arrêt Créteil Université
- Métro Ligne 8, Station Créteil Université, puis accès piétons par la rue Déménitroux
- BUS 217, arrêt hôpital Chenevier ou Bus 104, arrêt Gabriel Péri

En voiture : De Paris vers Créteil :

- Autoroute de l'Est, Sortie A 86 en direction de A6/A10/Créteil, puis sortie Rue de l'Echat / N19, direction Créteil-Eglise



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00

HÔPITAUX UNIVERSITAIRES
hm
HENRI MONDOR

ALBERT CHENEVIER - JOFFRE-DUPUYTREN
EMILE ROUX - GEORGES CLEMENCEAU

CENTRE DE REHABILITATION COGNITIVE ET SOCIALE

Pôle de Psychiatrie du Pr Marion Leboyer



Médecins :

Dr Marc-Antoine d'Albis

Pr Franck Schürhoff (Responsable de l'unité fonctionnelle)

QU'EST-CE QUE LE CENTRE DE REHABILITATION ?

Un lieu de prise en charge pour des patients souffrant de schizophrénie, de syndrome d'Asperger et de troubles bipolaires. L'équipe pluridisciplinaire est constituée des psychiatres, des infirmiers, d'une ergothérapeute, d'une psychomotricienne, des psychologues, des neuropsychologues, d'une assistante sociale, d'une secrétaire et d'une officière.

Notre objectif est de favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle

- en évaluant les compétences et les besoins des patients
- et en proposant un programme individualisé de réhabilitation

A QUI S'ADRESSE LE CENTRE DE REHABILITATION ?

A des patients :

- souffrant de schizophrénie, de syndrome d'Asperger et de troubles bipolaires
- informés de leur diagnostic
- dont l'état est stabilisé
- ayant accepté un traitement médicamenteux
- présentant des difficultés sociales, comportementales et/ou cognitives liées à leur pathologie psychiatrique
- suivis par un psychiatre
- bénéficiant d'une prise en charge à 100%

COMMENT ETRE ADMIS ?

Le psychiatre traitant, avec l'accord du patient, adresse un courrier détaillant l'histoire de la maladie et motivant la demande de prise en charge. Le patient prend lui-même rendez-vous avec le psychiatre responsable et est reçu pour évaluation.

L'EVALUATION :

Elle peut durer entre 4 et 6 semaines en fonction des disponibilités du patient et de ses possibilités à se mobiliser. Elle est réalisée par une équipe pluridisciplinaire et se compose:

- d'entretiens médicaux
- d'entretiens infirmiers visant à évaluer l'autonomie de la vie quotidienne du patient
- d'une évaluation psychomotrice relative à l'engagement du corps dans l'action et dans la relation à l'autre
- d'une évaluation ergothérapeutique visant à évaluer la relation à l'autre et à l'environnement, la volition, les ressentis émotionnels, l'autonomie et les fonctions exécutives lors de mises en situation d'activité et écologique dans la cité
- d'un bilan psychologique qui évalue la conscience de la maladie, les stratégies d'adaptation au stress, l'anxiété sociale, les éventuels éléments dépressifs et l'estime de soi
- d'un bilan neuropsychologique visant à évaluer les capacités cognitives telles que la mémoire, l'attention, les capacités d'organisation et de planification
- d'une évaluation de la situation sociale (statut, finances et projets)

LA REHABILITATION

Après une synthèse de l'ensemble des résultats de l'évaluation, une prise en charge peut être proposée en fonction des besoins du patient. Celle-ci se déroule à temps partiel avec des objectifs fixés au départ et régulièrement réévalués avec le patient et en équipe.

Les soins se déroulent habituellement sur une période de 6 à 24 mois et ont les **objectifs** suivants :

- Informer et échanger sur la maladie et les traitements, favoriser la conscience des troubles
- Créer un espace d'échanges soutenant et ouvert
- Développer les habilités psycho-sociales, favoriser les échanges interpersonnelles
- Accroître ou consolider l'estime de soi
- Repérer les situations stressantes et aider à mieux les gérer
- Accroître les habiletés métacognitives
- Faire émerger la motivation, le désir, l'envie au sein des projets personnels
- Adapter et réadapter la personne aux activités scolaires et professionnelles
- Adapter ou réadapter la personne aux activités de loisirs
- Aider à développer l'autonomie au quotidien en identifiant les besoins et en proposant des solutions appropriées aux demandes et aux possibilités de chacun
- Améliorer et restructurer l'identité corporelle
- Améliorer les compétences cognitives (attention, mémoire, organisation, raisonnement, expression) et développant les stratégies compensatoires et en améliorant l'hygiène cognitive au quotidien
- Proposer un accompagnement social (statut, finances et projets)

Ces objectifs peuvent être travaillés au travers des **activités individuelles ou en groupe** telles que : les entretiens médicaux et infirmiers, la psychoéducation, la psychothérapie d'orientation TCC, l'entraînement aux habilités sociales et métacognitives, l'estime de soi, la psychomotricité, l'ergothérapie, la remédiation cognitive, les groupes à visée socialisante et d'autonomisation (vie pratique, présentation, gestion du temps, gestion de l'argent, loisirs et communication, cuisine, repas thérapeutiques, diététique, cinéma, écriture, sport collectif, piscine, informatique, sorties en ville, marche et repères, visites à domicile) et la prise en charge sociale.

FAMILLE

Les membres de la famille sont, avec l'accord du patient, autorisés à participer aux entretiens d'admission et de restitution. Ils peuvent aussi, à tout moment, en accord avec le patient, demander un rendez-vous afin d'obtenir des informations au sujet de la prise en charge à l'hôpital de jour.